

QUELQUES PISTES

Pour la classe

L'HOMME ET L'ARCHITECTURE EN PETITE CAMARGUE GARDOISE

*Stage organisé les 25 et 26
Mars 2003 à l'intention des
enseignants du secondaire de
l'Académie de Montpellier*



l'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Préambule

«L'homme et l'architecture», c'est le thème développé lors des journées du stage des 25 et 26 mars 2003, proposé aux enseignants de l'Académie de Montpellier, dans le cadre de la formation professionnelle continue des enseignants du secondaire.

Il s'appuie sur plusieurs constats :

- * l'architecture constitue un des témoignages majeurs de l'activité humaine,
- * l'architecture est définie par son site d'implantation,
- * réciproquement, l'architecture modifie ce site et participe pour beaucoup à l'identité du territoire dans lequel il s'inscrit.

Le sens des mots

PAYS, PAYSAGE

Le paysage est le visage d'un pays.

PAYS, du latin pagus : contrée. Le terme correspondra successivement à la seigneurie médiévale puis à l'arrondissement républicain, pour tendre aujourd'hui vers l'idée de bassin de vie.

Le paysage est tout d'abord un genre artistique, apparu à la Renaissance : «la vue de paysage». C'est, en 1690, «l'aspect d'un pays, le territoire jusqu'où la vue peut porter». Trois siècles plus tard, le mot exprime toujours la perception qu'a l'homme de son espace de vie.

PAYSAGE, ENVIRONNEMENT

Deux concepts souvent confondus, bien qu'assez différents. Le premier est du domaine du sensible, le second est celui du mesurable. Milieu ambiant, l'environnement est l'ensemble des éléments matériels qui composent le cadre de vie de l'homme : air, eau, sol, végétaux, constructions, etc.

Le paysage relève de la «mise en scène» de tous ces éléments, et d'une capacité à susciter le bien-être, l'émotion esthétique.

(Source : guide pratique Paysages quotidiens en Languedoc-Roussillon - AME, 1997).

Plusieurs clés de lecture de l'architecture sont ainsi proposées aux stagiaires au cours des deux journées de formation. L'une aborde l'architecture au travers de la perception, approche sensorielle d'un objet d'étude : «je parcours et j'observe». L'autre place l'architecture en relation avec son environnement : «j'étudie le milieu naturel, sol, végétation, climat... Je cherche à analyser l'objet architectural dans son contexte». La dernière propose une analyse de l'architecture en intégrant des notions historiques, sociologiques, économiques, culturelles : «je m'interroge sur les relations existant entre l'objet architectural et les conditions historiques... etc, qui constituaient le cadre de sa création».

Quatre objets d'étude ont été retenus pour mener cette lecture de l'architecture, quatre sites choisis aux alentours du collège de Villeneuve-lès-Maguelone, sur ce territoire où terre et eau(x) sont présentes.

La Petite Camargue Gardoise, où ces deux éléments sont intimement liés, a été choisie comme entité territoriale et présentée dans ce document.

En effet, on constate que le littoral languedocien, vierge il y a quelques décennies, est aujourd'hui urbanisé à plus de cinquante pour cent.

Le paysage de cette région, autrefois façonné par les seuls éléments naturels que sont l'air, l'eau, le sol, les végétaux, a vu sa transformation accentuée par l'activité humaine et les empreintes que l'homme a laissées au fil des siècles.

Des impératifs vitaux ont guidé l'homme dans l'aménagement de cette contrée : exploiter les terres pour se nourrir, bâtir des abris, aménager des voies de circulation pour se déplacer et communiquer... C'est ce cadre de vie qui constitue l'environnement bâti et paysager de notre quotidien.

Le cas de la Petite Camargue Gardoise est apparu comme une bonne illustration de la problématique d'un territoire d'exception confronté à son occupation et à son utilisation par l'homme.

l'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Présentation générale

Eléments bibliographiques

- «Charte intercommunale d'environnement de la Camargue gardoise - Diagnostic et orientations». BRL,IARE. Janvier 1995.

- «Eau et environnement en Petite Camargue gardoise - Bilan et propositions pour la protection et la gestion du patrimoine naturel». «Espace rural» n° 28. Brigitte Caron, Marc Engler, sous la direction de Anne Honegger. Juillet 1992.

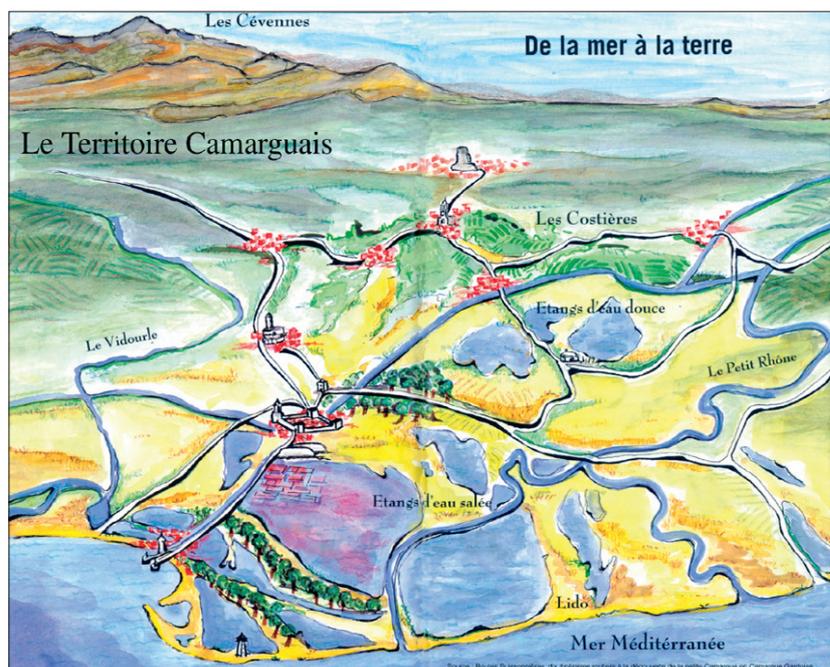
- «Le régime juridique de la protection des zones humides : le cas de la Petite Camargue Gardoise». Sylvie Grezoux. 1993.

- «Les Espaces Naturels du Littoral Gardois - Réalités et perspectives». Conseil Général du Gard. Christelle Rouzeval. Septembre 1991.

Bien que délimitée administrativement au Nord par les Costières, à l'Est par le Petit Rhône et le canal de Peccais, à l'Ouest par le département de l'Hérault, la Petite Camargue gardoise est géographiquement indissociable du complexe deltaïque Rhodanien : la Camargue.

La Camargue est la première zone humide française avec 145 500 hectares sur le département du Gard et des Bouches-du-Rhône.

La petite Camargue gardoise est une partie intégrante de la zone humide du delta du Rhône, une zone de contact entre la terre et la mer. L'eau circule ou s'accumule en plus ou moins grande quantité dans les étangs et les marais. Le degré de salinité de l'eau fidélise une faune et une flore particulière.



(Source : Routes Buissonnières en Camargue Gardoise)

Le territoire camarguais

l'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Formation

Un delta correspond à l'embouchure d'un cours d'eau, où les alluvions fluviales s'accumulent, au lieu d'être redistribuées par les vagues et le courant.

A la fin du pliocène (il y a une dizaine de millions d'années), s'est produit une régression marine où le site naturel de Lyon devient le fond d'un golfe ; les cours d'eau puissants, de régime torrentiel, roulent sur leurs lits des alluvions grossières, c'est la première assise :

- à l'Ouest, les torrents du Massif Central forment les Corbières
- à l'Est, la Durance forme une plaine caillouteuse, la Crau

- au centre, le Rhône apporte une couche de 20 à 30 m de galets de granit mélangés à des blocs de sédiments.

De -6 500 à -3 500 ans avant J.C. se produit la transgression flandrienne (transgression : submersion d'une partie de continent) ; la mer vient noyer ces cailloutis en repoussant devant elle un cordon littoral qui arrive au niveau de l'actuelle rive nord de l'étang du Vaccarès. A ce niveau intervient un fort atterrissement (amas de terres, de sables apportés par les eaux), constitué, au Nord, par des dépôts fluviaux et au Sud par des dépôts marins.

Ainsi, on distingue deux types de régions :

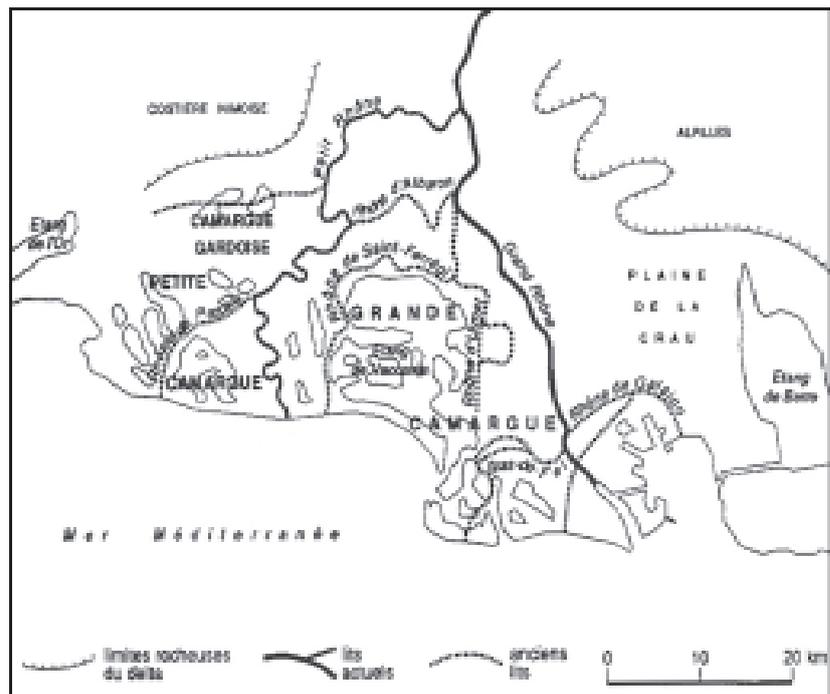
- la Camargue fluvio-lacustre : Elle se situe au nord, là où le Rhône a déposé ses limons de débordements qui constituent des levées de terre, celles-ci étant séparées par des dépressions souvent remplies d'eau douce.

- la Camargue laguno-marine : Elle est issue de la sédimentation laguno-marine, où la charge sédimentaire de la mer a formé des cordons successifs, en isolant en arrière, des lagunes saumâtres (moins salées que l'eau de mer moyenne) à salées, qui ont été plus ou moins colmatées.

Quelques définitions

- Cordon littoral : langue de sable formée de débris déposés par un courant côtier et qui emprisonne parfois en arrière une nappe d'eau (lagune).
- Etang : étendue d'eau stagnante naturelle ou artificielle.
- Lagune : étendue d'eau marine retenue derrière un cordon littoral.

(Source : A. Honegger.1990)



l'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Hydrogéologie

L'eau est omniprésente, que ce soit le fait du fleuve, des rivières, des marais et étangs ou du réseau des drains et canaux artificiels.

Le Rhône est l'artère centrale qui, de tous temps, a vivifié la Camargue.

Le dénivelé très faible du delta est à l'origine de très nombreuses divagations du fleuve.

Il en résulte un certain compartimentage de la Camargue, dû aux levées des cours anciens et actuels du fleuve. L'endiguement complet du Rhône, en 1885, a mis fin à cette évolution. Le cours du fleuve, désormais fixé, se divise à Arles, en deux branches qui séparent la Camargue en trois secteurs d'inégale importance :

- le secteur occidental ou Petite Camargue (38 000 ha) compris entre la rive droite du Petit-Rhône et l'étang de l'Or et des Costières à la mer

- le secteur central ou Grande Camargue (78 000 ha) délimité par les deux Rhône et la côte méditerranéenne

- le secteur oriental ou Plan-du-Bourg (24 000 ha) situé à l'est du Grand-Rhône et s'appuyant sur les cailloutis de la Crau.

D'un point de vue géomorphologique et biologique, ces trois secteurs forment un même ensemble.

Le Petit-Rhône est long de 60 km, il a une profondeur de 3 à 6 m. Son débit est très inférieur à celui du Grand Rhône. Il a été complètement endigué après la crue de 1855.

Le littoral gardois est composé de 16 étangs d'origine deltaïque. Parfois éloignés de la mer, la plupart d'entre eux sont situés au sud d'Aigues-Mortes.

Les principaux autres cours d'eau sont le Vidourle, le Vistre et le Petit Rhône.

La disposition des reliefs, la nature des terrains traversés et la variabilité des précipitations concourent à donner aux rivières un régime particulièrement irrégulier, marqué par :

- des crues fréquentes et violentes, survenant surtout à l'automne et au printemps

- des étiages très marqués.

L'aménagement hydraulique est le facteur principal de la mise en valeur de l'espace : digues, salines, rizières, canaux s'imposent avec force dans le paysage.



Carte de la Camargue

Afin de protéger le milieu hydrobiologique et les réseaux hydrauliques, un S.A.G.E. (Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux) a été mis en place. L'un des principaux enjeux est la coordination des différents acteurs intervenant dans la gestion des eaux (sagneurs, chasseurs, pêcheurs, sauniers, agriculteurs, communes).

Quelques définitions

- Etiage : niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau.

(extrait de «Camargue entre ciel et eau»)

l'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Unités paysagères

Deux grandes unités paysagères s'imposent :

- les «zones humides»
- les «terres hautes».

Le climat joue un rôle très important dans la composition des paysages par le rythme saisonnier qu'il impose (températures variant de -13 à +38°C).

La Petite Camargue gardoise présente aujourd'hui une alternance de zones basses, occupées par des marais et des lagunes saumâtres et des bandes de terres sèches correspondant à d'anciens cordons littoraux. Les altitudes de l'ensemble de la zone excèdent rarement 5 m près des bourrelets et 0,20 m près du canal du Rhône à Sète, la surface du sol s'abaissant parfois à 1,20 m au-dessous du niveau de la mer.

Seules les dunes de l'Espiguette atteignent jusqu'à 9 m au-dessus de ce niveau.

D'une façon générale, les parties élevées correspondent à des textures grossières, sablonneuses ou limoneuses, alors que dans les dépressions, on trouve des textures fines et argileuses.

A mesure que l'on s'avance vers le sud, le sol devient plus humide, les étangs apparaissent, puis les lagunes. La proximité de la mer est marquée par de petites rides sablonneuses, anciens cordons littoraux qui prennent l'aspect dunaire.

Ce paysage et le fonctionnement de la dynamique deltaïque ont été profondément modifiés par les actions de l'homme.

Ainsi, l'endiguement complet du fleuve, l'extension des salines, l'avènement de la viticulture, puis de la riziculture, ont peu à peu conduit à une artificialisation de la Camargue.

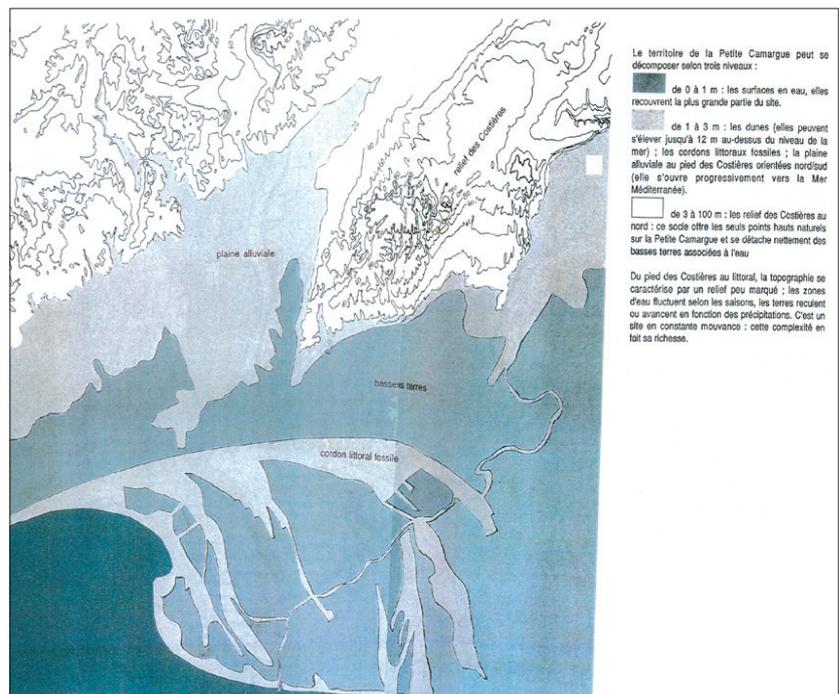
La Petite Camargue offre une vaste étendue plate et marécageuse. L'impression d'immensité qui s'en dégage est renforcée par la quasi-absence de repères verticaux. Seuls les silos, la ripisylve le long des voies d'eau et les rangées d'arbres bordant les allées conduisant aux mas, créent une rupture dans le paysage dont l'aspect dominant est aquatique (marais, cours d'eau, roubines...).

Ce milieu apparemment uniforme présente, cependant, une grande diversité liée à sa mise en valeur.

Quelques définitions

- Zone humide : toutes les zones de marais, marécages, tourbières, ou eau libre, quelles soient naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, que l'eau soit stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, incluant les zones côtières jusqu'à une profondeur de 6 m à marée basse.

(Source : Plan Paysage de la Camargue Gardoise)



Topographie

l'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Milieux naturels

Il est possible d'établir une typologie sommaire des milieux naturels en fonction des usages et des productions qui ont pu être développés par les pêcheurs, les sauniers, les sagneurs et les agriculteurs :

- la plaine alluviale du Vidourle : orientée Nord-Sud elle reçoit les eaux des crues et des cours d'eau du Vidourle, du Vistre, du Rhône.

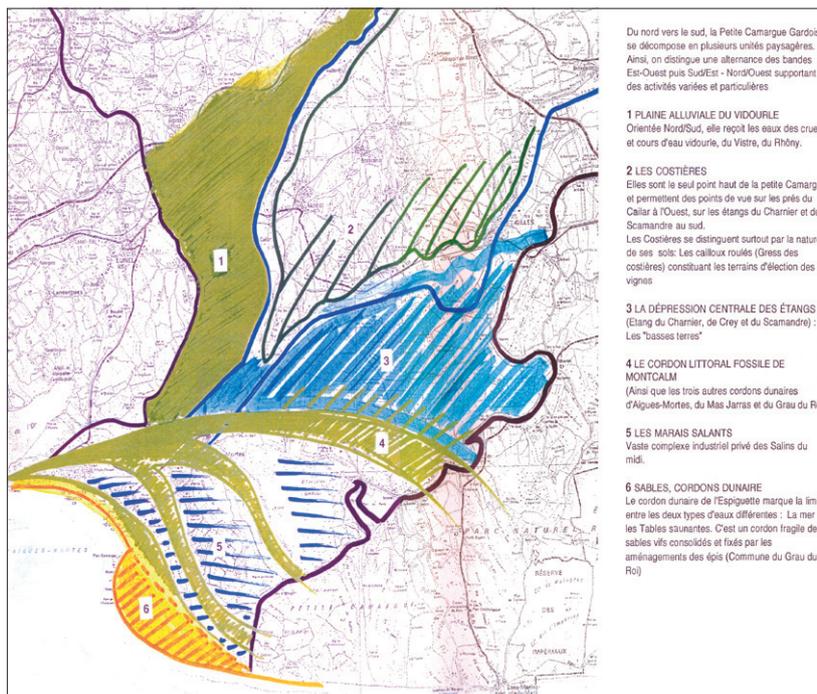
- les Costières : elles sont le seul point haut de la Petite Camargue et permettent des points de vue sur les prés du Cailar à l'Ouest, sur les étangs du Charnier et de Scamandre au Sud.

- la dépression centrale des étangs : (étangs du Charnier, de Crey et du Scamandre) ce sont les «basses terres».

- le cordon littoral fossile de Montcalm (ainsi que les trois autres cordons dunaires d'Aigues-Mortes, du Mas Jarras et du Grau du Roi).

- les marais salants : vaste complexe industriel privé des Salins du Midi.

- les sables et cordons dunaires : le cordon dunaire de l'Espiguette marque la limite entre les deux types d'eaux différentes : la mer et les Tables saunantes. C'est un cordon fragile de sables vifs consolidés et fixés par les aménagements des épis (commune du Grau du Roi).



Unités paysagères

(Source : Plan Paysage de la Camargue Gardoise)

L'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Milieux naturels (suite)

1. Les zones humides

Les zones humides sont situées à l'intérieur des terres ou sur les rivages de la mer. La zone humide de Petite Camargue comprend les étangs et marais de Petite Camargue septentrionale et les étangs salés.

En Petite Camargue gardoise, ces zones ont été décrites en 1881 comme des «marécages infects et stériles». Depuis, elles ont été progressivement intégrées dans un cycle intensif et productiviste par des actions de drainage, de remblaiement, d'assèchement (tels les marais de la Souteyranne).

L'attitude contemporaine à leur égard oscille entre une option «aménagiste» (les marais et étangs couvrant d'importantes surfaces et constituant un atout considérable pour le développement du tourisme) et la prise en considération de leur valeur patrimoniale, scientifique et esthétique, ainsi que de leur production biologique élevée.

Au plan international, il est admis aujourd'hui la nécessité d'assurer la protection spéciale de certaines zones dont la Camargue, en application de la directive européenne du 2 avril 1979 (798/409) concernant la conservation des oiseaux sauvages.

La Petite Camargue gardoise septentrionale

- Les étangs libres de toute végétation :

* l'étang de Scamandre : 560 hectares

* l'étang du Charnier : 540 hectares

* l'étang du Grey : 120 hectares.

Ces étangs constituent un habitat privilégié pour les canards et les oiseaux.

Leur profondeur n'excède pas 2,5 m.

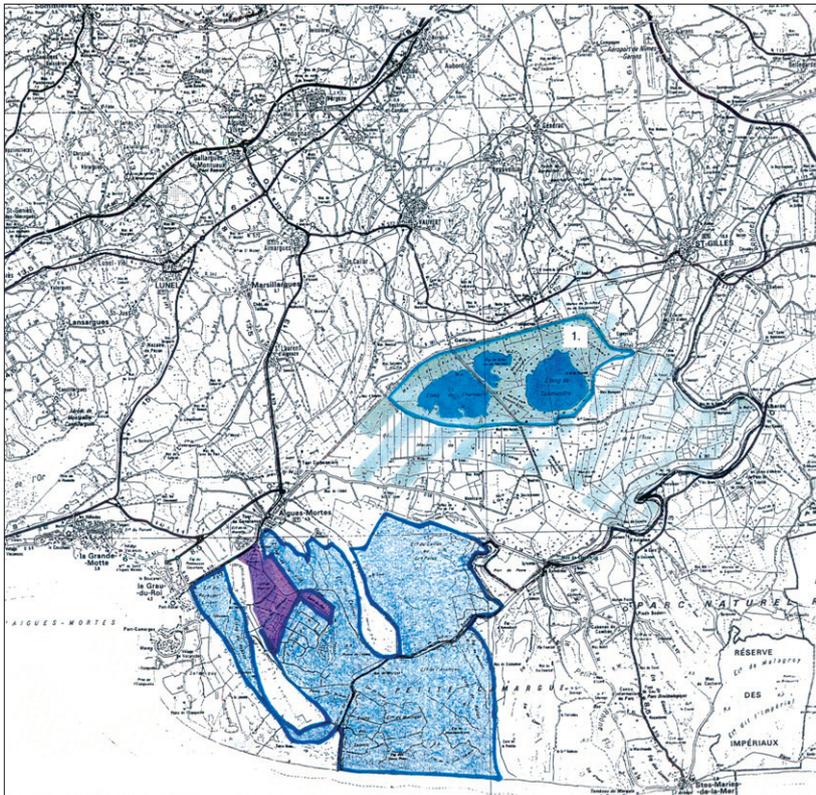
Le degré de salinité ne dépasse pas un gramme de sel par litre.

Les marais d'eau douce se trouvent sous forme de ceintures imbriquées autour des étangs (marais d'Aimargues, de la Carbonnière, de la Clapière).

Lors des crues, les marais et étangs servent de zones d'accumulation temporaires, notamment les étangs du Scamandre et du Charnier ainsi que les marais de la Tour Carbonnière.

- La roselière :

ce sont des marais doux totalement envahis par les roseaux, qui encerclent les étangs. Ce milieu abrite une avifaune importante : butors étoilés, rousserolles, busards, hérons.



Exploitation des plans d'eau - Les zones humides

(Source : Plan Paysage de la Camargue Gardoise)

I ' H o m m e e t I ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Milieus naturels (suite)

1. Les zones humides (suite)

- Les «prés» du Cailar :

Ils constituent une unité paysagère.

Ces prairies humides sont des marais «ouverts» (c'est-à-dire à végétation clairsemée) à peine salés et peu profonds (50 à 80 cm). La flore est constituée par des roseaux épars et une végétation aquatique immergée.

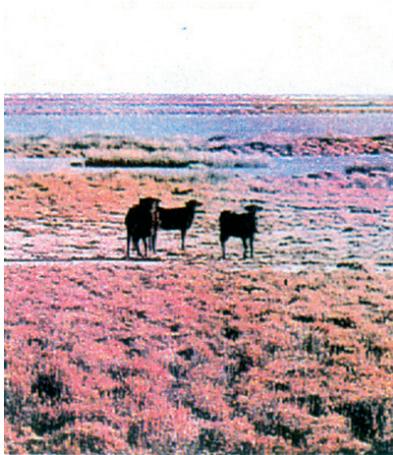
Ces marais bénéficient souvent d'un assèchement estival naturel, mais la remise en eaux artificielles est fréquente. Les canards et les foulques sont nombreux. Taureaux et chevaux y trouvent un pâturage aquatique très prisé depuis le printemps, se nourrissant des herbiers immergés et émergés. Leur présence est salutaire au bon fonctionnement du marais : le piétinement aère le sol et le broutage évite un étouffement du marais par les plantes émergentes.

La zone humide est également constituée d'un marais «fermé» par un fort couvert végétal (roseaux, joncs, tamaris).

- La sansouïre :

Elle est peuplée par la salicorne dont les espèces varient en fonction de la salinité (plante halophile). Elle forme des ceintures étroites autour des marais et des étangs.

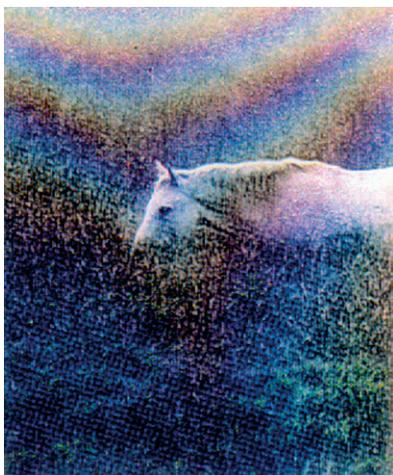
(Source : Plan Paysage de la Camargue Gardoise)



Sansouïre fermée



Marais ouvert à végétation clairsemée



Marais fermé par un fort couvert végétal

- Les étangs salés :

Les salins ou bassins de pré-concentration : anciennes lagunes pour la plupart, les salins sont des étangs de très faible profondeur (30 à 50 cm) aux rives le plus souvent rectifiées et endiguées, alimentées en eau par pompage à la mer. Ils sont voués à l'exploitation du sel.

Très pauvres en plantes aquatiques, les salins abritent des mollusques, crustacés, vers servant de support alimentaire aux oiseaux (flamants, goëlands, mouettes, sternes, avocettes).

2. Les terres hautes

Elles correspondent aux cordons littoraux et aux bourrelets alluviaux.

Pour le milieu terrestre, une distinction est à faire entre les terrains relativement hauts peu atteints par les remontées de sel, les terrains bien alimentés en eau douce, et les terrains bas largement soumis aux influences salines.

Lorsque la teneur en sel s'élève dans la tranche superficielle du sol, celui-ci se couvre d'efflorescences salines. Lorsqu'elle est très élevée, toute vie végétale devient impossible. C'est le domaine des salants.

Quelques définitions

- Sansouïre : zone humide temporaire, paysage de steppes salées reconnaissable à sa végétation presque uniforme de touffes de salicornes, plantes remarquablement adaptées aux contraintes du milieu qui se teintent en pourpre à l'automne.

- Halophile : se dit d'une plante vivant sur les sols salés.

l'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Milieux naturels (suite)

- La salinité :

L'eau et le sel sont deux facteurs écologiques déterminants en Camargue en général, et sur le littoral en particulier. En effet, l'ensemble des activités humaines et l'organisation des espèces vivantes sont conditionnées par la présence ou l'absence de l'eau et le taux de salinité ambiante.

Le sel est le facteur essentiel qui influe sur la végétation tant aquatique que terrestre.

Au sud de la Petite Camargue, l'influence du sel est plus marquée.

- Le vent :

Par sa position géographique au débouché du couloir rhodanien, en bordure de la mer, la Camargue est balayée par des vents soufflant du N-NE (mistral et tramontane) et du SE (marin). Le mistral est le facteur climatique qui marque le plus profondément le paysage, l'habitat et les pratiques culturelles (rideau d'arbres, coupe-vent, enfouissement des joncs et paille pour retenir les terres).

Les vents ont une action prédominante dans la formation de la houle, mais ils agissent aussi de façon importante sur la plage où ils occasionnent des déplacements de sable.

En conclusion, le littoral gardois est un espace fragile et complexe, où des contrastes totalement indépendants s'affrontent, à l'image de la TERRE et de la MER, le SEL et l'EAU DOUCE, les RELIEFS et les DEPRESSIONS.



Camelles à Aigues-Mortes

Quelques définitions

- *Camelle* : tas de sel extrait d'un marais salant.

I ' H o m m e e t I ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Intérêts écologiques

La Camargue et la Petite Camargue gardoise possèdent les mêmes types d'écosystèmes très spécifiques d'un grand intérêt faunistique et floristique.

L'intérêt faunistique porte essentiellement sur l'avifaune. En effet, la Camargue et donc la Petite Camargue gardoise, possèdent un climat accueillant (doux en hiver et chaud en été), une diversité de biotopes (secs à humides ; salés à doux) et se trouve à la charnière de deux masses continentales.

Ces atouts en font une région attirante pour les oiseaux, essentiellement les migrateurs qui passent, soit l'été, soit l'hiver, sur les berges des différents étangs, ou encore pour ceux qui font une halte lors d'un long périple (le rôle joué par les étangs de Scamandre, du Grey et du Charnier, complémentaire de celui des étangs de Grande Camargue, est essentiel dans les mouvements migratoires).

L'intérêt floristique est induit par la diversité des milieux. On trouve une flore qui va de l'oyat des dunes aux salicornes des zones salées, en passant par les jonchaies et les pinèdes.



Flamants roses

- La démoustication :

De tout temps, les moustiques ont abondé en Camargue et les touristes évitaient ces côtes aux nombreuses lagunes.

Dès 1958, les départements et, à partir de 1963, la Mission Interministérielle pour l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon, ont été les promoteurs d'une lutte raisonnée contre les moustiques.

Un organisme, l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) a été créé à cet effet ; sa mission : réduire la nuisance à un seuil tolérable, sans pour autant porter atteinte aux milieux sensibles que sont les marais littoraux.

Durant toute l'année (et surtout l'été), l'unité fonctionnelle de l'EID basée à Aigues-Mortes, surveille les gîtes potentiels (les bordures des zones en eau) et se tient prête à intervenir dès qu'elle reçoit des plaintes ou dès que les conditions climatiques (orage) favorisent le développement de ces insectes.

Quelques définitions

- Biotope : aire géographique peu étendue correspondant à un groupement d'êtres vivants soumis à des conditions relativement constantes ou cycliques.

- Ecosystème : ensemble des êtres vivants d'un même milieu et des éléments non vivants qui leur sont liés vitalement.

I ' H o m m e e t I ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Activités humaines



Manade de taureaux

(Source : Camargue entre Ciel et Eau)

Une des principales caractéristiques de l'espace camarguais est que les zones naturelles sont le plus souvent la conséquence d'une intervention humaine séculaire.

Milieu sévère pour l'homme, à la fois par son climat, les crues fréquentes de ses cours d'eau et l'insalubrité de ses marais, la Petite Camargue gardoise a pourtant suscité très tôt l'installation de groupes humains.

Sa physionomie actuelle est le résultat de la confrontation permanente de l'homme aux contraintes de l'espace.

A partir du XII^{ème} siècle, l'agriculture connaît une extension sous l'impulsion d'ordres religieux (abbaye de Franquevaux, Ordre de Malte). C'est alors qu'interviennent les premiers travaux d'assainissement.

Depuis lors, la nécessité de canaliser l'eau à des fins diverses - agricole, industrielle, domestique, touristique - s'est traduite par une multitude de réalisations qui sont à l'origine de l'urbanisation actuelle de l'espace et de la société camarguaise.

Les activités traditionnelles sont l'élevage de taureaux et de chevaux, la pêche, la chasse, la récolte des roseaux et du sel.

- Les manades :

Un trait original du paysage et de l'économie camarguaise réside dans les manades. L'élevage est pratiqué dans les espaces interstitiels de marécages et de zones incultes. Il s'agit d'un élevage extensif de chevaux et de taureaux. Les deux plus grandes manades sont présentes l'hiver sur le Plateau de Montcalm et sur la levée fluviale du Rhône du Tourradon. L'été, elles se déplacent jusqu'aux prés du Cailar.

La principale difficulté rencontrée par le manadier est la recherche des pâturages.



Gardians

(Source : Secrets de Gardians)

I ' H o m m e e t I ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Activités humaines (suite)



La pêche des anguilles

(Collection particulière : A.M. Llanta)



Roselière



Le ramassage des roseaux

- La pêche :

La juxtaposition de la mer, des étangs plus ou moins salés et du fleuve constitue un système écologique qui permet le développement de nombreux poissons migrateurs (loups, soles, daurades) circulant d'un milieu à l'autre.

La pêche professionnelle a donc pour cadre à la fois la mer, les étangs littoraux et le Petit Rhône, utilisant des milieux d'eaux salées, saumâtres et douces.

En mer, la pêche s'exerce surtout autour du port du Grau du Roi. La pratique de la pêche est basée sur les migrations saisonnières des poissons.

L'aquaculture est en expansion dans les étangs autour d'Aigues-Mortes.

- La sagne :

L'exploitation de la roselière est une activité ancienne, à la fois lucrative et constituant un atout touristique par son caractère pittoresque. Elle permet une gestion écologique des marais.

En 1992, plus de 1 000 hectares de roselière ont été coupés. La mécanisation a favorisé l'essor de cette activité. La qualité de la sagne camarguaise a une réputation internationale : la salinité des eaux influence la dureté des tiges. Plus de la moitié de la récolte est exportée pour les toitures de chaume, notamment aux Pays-Bas. Les roseaux sont utilisés pour les «cabanes de gardian» et les palissades.

Le roseau se récolte sec en hiver grâce au Canal des Capettes : le marais est noyé en eau douce juste avant la récolte en novembre pour faciliter l'accès des barques des sagneurs. L'exploitation a lieu dans les marais communaux de Vauvert (moisson à la serpette de novembre à mars) ou dans des marais privés (utilisation de machines).

Cependant cette activité est touchée par la concurrence avec les pays de l'Est et la Turquie. Les exploitants cherchent à diversifier les utilisations de la sagne. De plus, les roselières sont rongées par les rats qui prolifèrent.

(Source : Camargue entre ciel et eau)

L'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Activités humaines (suite)

- Les salins :

Le principal développement des zones salinières s'est fait entre 1953 et 1976, au sud-ouest de la zone littorale basse.

La surface exploitée représente 10 800 ha.

Le salin d'Aigues-Mortes s'étire sur 18 km du Nord au Sud, sur une largeur de 13,5 km d'Est en Ouest. Le salin se signale par de gigantesques camelles regroupant le sel et les tables saunantes qui s'étendent à perte de vue.

La production annuelle de sel vendable est de 400 000 tonnes.

Ces activités (sauf la récolte du sel) se trouvent progressivement supplantées par le développement des activités touristiques et par une agriculture bien implantée (viticulture sur sable, riz (plaine rizicole de Saint-Gilles, asperge...).

- L'agriculture :

La majeure partie de la Petite Camargue est en culture. Les terres agricoles sont pour la plupart des zones humides asséchées. Leur bonification est le résultat d'une maîtrise progressive et d'une utilisation raisonnée de l'eau douce.

L'extension maximale des zones agricoles a eu lieu entre 1942 et 1976.

Les remontées de sel et le climat excessif peuvent être néfastes aux cultures. Cependant, les sols alluviaux fertiles et une abondance d'eau mobilisable pour l'irrigation sont des atouts pour les agriculteurs. L'irrigation se pratique entre le Canal de la Compagnie du Bas-Rhône Languedoc-Roussillon et le Petit Rhône.

Les trois grandes productions sont : la vigne, les grandes cultures céréalières et les cultures maraîchères.

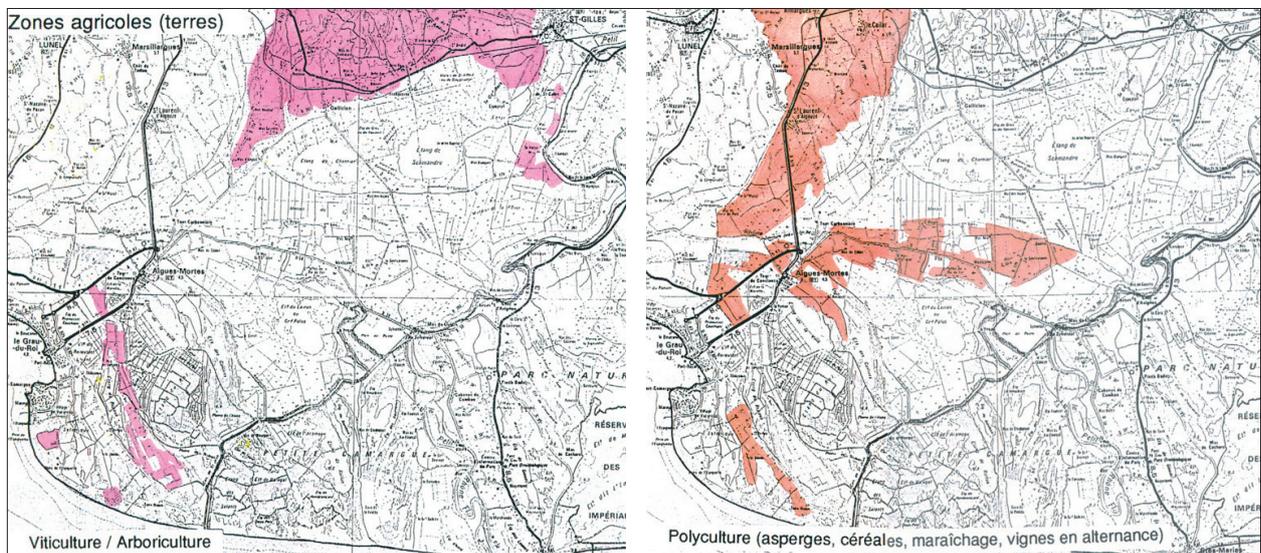
Chacune est créatrice d'une zone agricole homogène. Ainsi, on distingue :

* la bordure méridionale des Costières de Nîmes (vignes, vergers et mas)

* la plaine alluviale du Vidourle et du Vistre (polyculture)

* la plaine deltaïque qui offre, dans sa partie septentrionale, un paysage de grandes cultures (riziculture) dont une portion a pour support des marais asséchés (tournesol) et, dans son secteur méridional, un paysage viticole et maraîcher (asperges) qui se développe sur les anciens cordons littoraux.

(Source : Plan Paysage de la Camargue Gardoise)



Les zones agricoles : «viticulture / arboriculture» et «polyculture»

I'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Activités humaines (suite)

- La riziculture :

Les rizières, mises en eau au moment de l'assèchement des marais, servent de milieu relais pour les biocénoses aquatiques et sont exploitées par les canards, mouettes et hérons.

Des activités inféodées à l'eau : Une règle générale conditionne le développement d'activités : la contrainte de la sécheresse aggravée par le salant, et l'omniprésence de terres basses rebelles à tout drainage efficace.

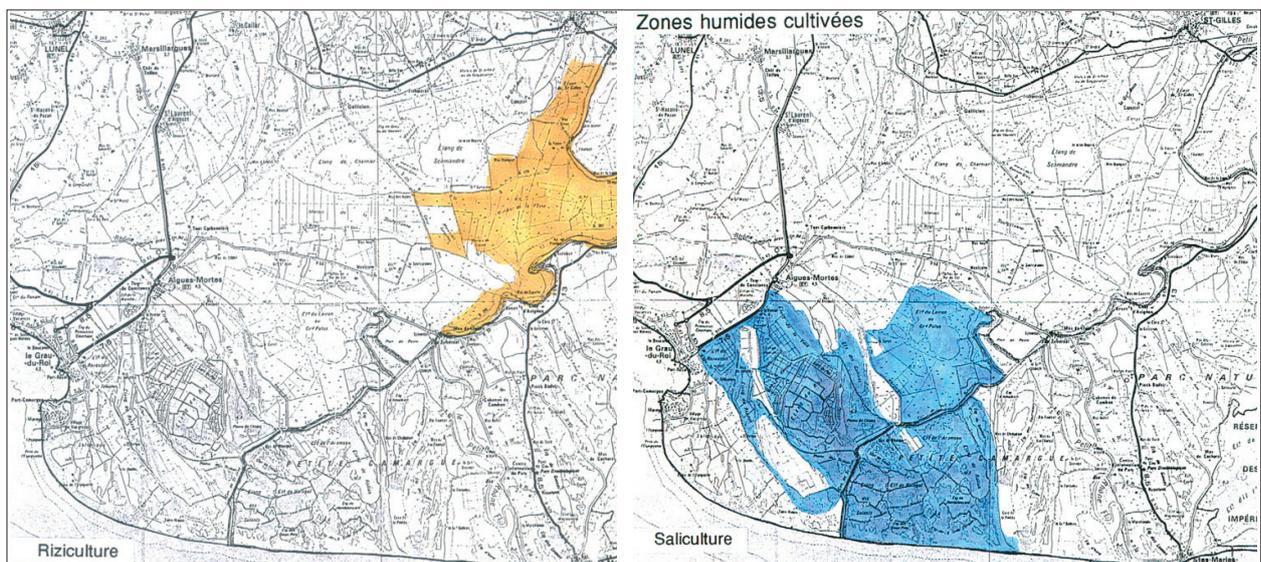
Les milieux accueillent une multitude d'activités, toutes utilisatrices d'eau, et essentielles au plan culturel et économique. Aux acteurs traditionnels : agriculteurs,

éleveurs, pêcheurs, saliniers, sagneurs se sont ajoutés les pisciculteurs, les agents du tourisme, les bénéficiaires du thermalisme, les industriels...

Dans la réflexion sur le tourisme, l'eau représente l'élément central. La mer, les étangs ou le fleuve qui a entraîné le développement du tourisme fluvial constituent les facteurs majeurs d'attraction pour les visiteurs.

Parallèlement au tourisme de masse, se développe un tourisme lié à la pratique de la chasse au gibier d'eau. Cette activité, autrefois marginale, pratiquée en périphérie des terres agricoles, devient la ressource essentielle de certains propriétaires.

(Source : Plan Paysage de la Camargue Gardoise)



Les zones humides cultivées : «Saliculture» et «Riziculture»

L'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti



Mas Vistrhony au Cailar



Château Grand Saint Jean à Saint
Laurent d'Aigouze - Pinède entourant
le château



Le château Grand Saint Jean

1. Organisation

L'espace bâti s'organise selon trois modes :

- Les villages et agglomérations :

Ils forment un tissu groupé autour du centre ancien historique. La ville d'Aigues-Mortes en constitue l'exemple le plus représentatif et prestigieux, avec ses remparts.

Dans les centres anciens, les maisons sont serrées les unes contre les autres et de dimensions relativement modestes ; les rues sont étroites. Ces centres constituent des ensembles homogènes en terme de paysage urbain, avec un caractère minéral assez marqué hormis quelques platanes ou autres arbres assez rares.

Autour du centre ancien se sont développées des extensions récentes, sous forme de lotissements essentiellement, dont l'insertion dans le paysage est plus ou moins réussie.

A titre d'exception, on peut citer l'urbanisation particulière de la commune du Grau du Roi, qui accueille un tourisme de masse, pour lequel des lotissements de résidences de vacances ont été favorisés (secteur du Boucanet). En 20 ans, le nombre de résidences secondaires a été multiplié par 10. Port-Camargue est un pôle touristique créé ex-nihilo entre 1963 et 1970.

- Les mas :

Le mas est une exploitation isolée au milieu de son domaine, comprenant des logements (habitation du propriétaire et/ou régisseur, ainsi que de ses ouvriers) et des bâtiments d'exploitation (cave, hangar ou bergerie).

Les mas constituent un habitat diffus, principalement situé dans les zones de vignobles. Ils sont souvent accompagnés d'un écrin végétal (pins...) en bosquets et/ou alignements bordant les allées d'accès principales. Cette végétation protège de la chaleur et des vues sur la propriété. Les bâtiments sont la plupart du temps de volumétrie simple, massive et imposante. Certaines extensions ou constructions récentes (hangars ou bâtiments viticoles...) détonnent par rapport à l'ensemble préexistant, du fait de leur différence de style architectural, de leur couleur et de l'absence de masque végétal.

L'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti (suite)

- *Les constructions isolées :*

La cabane de gardian et le mazet sont des constructions traditionnelles isolées.

On constate un développement récent de bâtiments isolés de caractère hétéroclite, discordants dans le paysage (hangars agricoles, silos de caves coopératives, «cabanons» résidentiels, abris à chevaux...). Cette forme de mitage et les caractéristiques de ces constructions (hauteur, couleurs...) viennent heurter l'harmonie des paysages linéaires et plats.

2. L'évolution de l'urbanisation

De 1963 à 1972, une mission interministérielle pour l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon a mené une politique de mise en valeur touristique pour relancer l'économie. Depuis cette époque, l'aménagement touristique du Languedoc a entraîné une urbanisation dense de la zone littorale, particulièrement sur la commune du Grau du Roi.

Par ailleurs, les communes des parties Nord et Ouest de la Petite Camargue subissent une pression démographique et urbaine occasionnée par la proximité de l'agglomération nîmoise et du littoral (ex : Saint-Gilles, Vauvert en zone de Costières, Le Cailar et Aimargues dans la plaine entre Vistre et Vidourle).

3. Les voies de communication

L'espace urbain comprend également des voies de communication, lesquelles se caractérisent par leur densité, leur précarité saisonnière (inondations) et leur entretien inégal. Elles favorisent de nombreux échanges d'ordre économique entre les communes (transport, migrations alternantes...).

Aux deux grands axes que représentent la RN 572 et le CD 58 s'ajoute un réseau de routes à vocation touristique et de routes communales plus étroites.

Le réseau est actuellement suffisant, même si, en saison estivale, certaines voies sont très encombrées. L'inaccessibilité de certaines zones apparaît comme le seul gage d'une préservation contre les nuisances (bruit, pollution...) véhiculées par la présence humaine.

Le réseau ferroviaire comporte une seule ligne de voyageurs Nîmes-Le Grau du Roi fonctionnant pendant la saison d'été.

Le canal du Rhône à Sète, axe économique privilégié, longtemps négligé, est redécouvert depuis une dizaine d'années.

L'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti (suite)



Ruines de l'abbaye de Psalmody à Saint Laurent d'Aigouze



Mas de Sylvérial à Vauvert



Mas de Sylvérial

Cartographie :

- Carte Générale de la France, dite de Cassini, élaborée entre 1770 et 1780.

- Cadastre Napoléonien, élaboré entre 1809 et 1838 pour les communes concernées par l'étude (une mise à jour de 1879 concerne les communes d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi ; c'est à cette date que la commune du Grau du Roi fut créée).

- Cadastre de 1958 remis à jour.

Présentation historique

Au Moyen-Age, les territoires rhodaniens appartiennent majoritairement aux religieux (Clergé, Templiers, Hospitaliers).

C'est au XII^e siècle que ceux-ci initient la mise en valeur de la Camargue avec les premiers travaux d'assainissement et de déboisement. Les eaux capricieuses du Rhône sont contenues par des aménagements de terre, les levadons ou talus faisant office de digues. Ces «levées de terre» deviendront peu à peu les «chaussées» dont l'entretien sera effectué par les conseils municipaux avec l'impôt prélevé par les levadiers. On draine et on assèche les marais. Des canaux - égouts ou vidanges - sont aménagés. Des roubines, réseaux branchés sur les cours du Rhône, sont créés pour amener l'eau douce à l'intérieur des terres devenues salées. Les terres les plus hautes, protégées par les talus ou des murets de soutènement, sont destinées aux labours et aux cultures (essentiellement blé, seigle, avoine). Au pied des talus se trouvent les herbages où paissent les ovins («bêtes à laines» mentionnées dans les rapports des Visites générales des commanderies de l'ordre des hospitaliers) et quelques bovins et équidés réservés aux travaux des labours.

Après 1312, les domaines Hospitaliers hériteront de ceux des Templiers, augmentant ainsi considérablement l'étendue de leurs biens.

Les terres récupérées ou acquises constituent des fermes, elles-mêmes scindées, pour les gros domaines, en la ferme principale ou «chef» et les membres ou parcelles les plus éloignées. Elles sont confiées à des gestionnaires, les commandeurs, assistés d'intendants, de comptables et de prêtres. Elles sont considérées comme des lieux d'accueil pour les pèlerins qui effectuent le «pèlerinage majeur», celui de Jérusalem, ainsi que pour les miséreux qui y trouvent aide et assistance. La commanderie doit être gérée ; elle doit reverser à l'ordre une part de ses revenus qui alimenteront le trésor commun destiné à financer les actions d'outre-mer : secours aux pèlerins, lutte contre les pirates musulmans, ... Elle doit assurer un niveau de vie décent au commandeur, à son entourage, au prêtre conventuel. La gestion en est donc surveillée par l'ordre qui mandate des visiteurs effectuant des contrôles réguliers (généralement tous les quatre ans) accompagnés de rapports rédigés, lesquels constituent des sources de renseignements intéressants.

C'est au XVI^e siècle que la majeure partie de la «grande propriété» se constitue. Les domaines ou mas prennent le nom de leur propriétaire, le clergé reste le grand propriétaire privilégié, possesseur d'une grosse partie du territoire.

I ' H o m m e e t I ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Espace bâti (suite)

4. Le Mas



Mas de l'Aire à Aimargues - Pigeonnier



Mas de l'Aire - Ancienne bergerie

Présentation historique (suite)

Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, les constructions «en dur» ne sont pas obligatoires, la Petite Camargue et la plaine du Rhône n'offrent pas en effet de matériau lithique, il faut donc apporter, par voie d'eau en général, la pierre de taille de Beaucaire, Junas, Arles ou Fontvieille. Les habitations et surtout les bâtiments d'exploitation sont donc construits en pisé pour les parois (structure bois et parement remplis par un mélange de terre et fibres) et en roseaux pour les toitures, ce qui leur confère un caractère précaire dans ces zones inondables. Ces bâtiments apparaissent sous la dénomination de cabanes dans les documents d'archives consultés. A partir du XVII^e siècle, après les périodes troublées des guerres de religion, et au cours du XVIII^e siècle, l'agriculture connaît un essor important. Les domaines se développent : Fernand Benoît estime à plus de deux cents, les mas dans le delta dont les domaines dépassaient, pour la plupart, les 1000 hectares en 1755. Les mas s'établissent à proximité du fleuve, voie de communication par où transitent les matériaux. Les bâtiments comprennent une construction soignée, en pierre, destinée à l'habitation. C'est un bâtiment rectangulaire à un étage dont la façade percée principale est orientée au Sud. Des locaux annexés sont accolés à ce volume, soit linéairement, soit perpendiculairement pour former une cour, fermée ou pas.

Ces annexes abritent les écuries, les étables, les remises et le pigeonnier, les logements des ouvriers. Au XVII^e siècle ces annexes sont bien souvent encore construites en pisé et roseaux. Des bergeries, les jasses, elles aussi conçues en matériaux «légers», sont implantées au coeur des terres. Bâtiment en L, à un seul niveau, la jasse comprend l'habitation du berger, également percée au sud, et la bergerie percée d'une porte cochère et de petites ouvertures.

Après la révolution de 1789, les biens du clergé sont confisqués et vendus, ainsi que ceux d'origine religieuse achetés par la noblesse. Ils passent aux mains de riches bourgeois, conscients du potentiel économique de leur bien, mais désireux de résider dans un environnement plus conforme à leur standing. Ils habitent donc «en ville» dans des demeures de plus en plus confortables. Le domaine est géré par un bail à métayage. Ce mode de gestion, appliqué jusqu'en 1840, est remplacé par le fermage. Le propriétaire confie la direction et la surveillance du domaine à un régisseur qui dirige des maître-valets (les payres) et un bayle, premier ouvrier, maître de ferme chargé du recrutement et de la surveillance des journaliers. En 1827, le rapport Pulle fait état de 211 mas dans le delta.

Références Bibliographiques

- Le mas arlésien aux XIV^e et XV^e siècles par Louis Stouff.
- Domaines Rhodaniens d'origine médiévale par l'Association d'Histoire d'Archéologie et de Sauvegarde de Saint-Gilles - 1987.
- Visites générales des commanderies de l'ordre des Hospitaliers du Grand Prieuré de Saint-Gilles effectuées en 1674, 1713 aux archives communales d'Arles.
- Les mas en petite Camargue gardoise. Etude réalisée par Ghislaine Séguinot, stage d'architecture - septembre 1992.
- Le livre d'or de la Camargue par Jules Charles Roux, Jeanne de Flandreysy et Etienne Mellier - 1916 - Edition Camargue (nouvelle édition de 1984).
- Essai sur la Camargue par Sylviane Boulot, Actes Sud édition, 1991.
- L'île de Camargue - Histoire d'un pays singulier par Clément Martin aux Presses du Languedoc - Max Chaleil - Editeur 1989.

I ' H o m m e e t l ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Espace bâti (suite)

4. Le Mas



Mas du Bosquet à Aigues-Mortes

Présentation historique (suite)

A partir de 1830, des domaines sont rachetés par des financiers ou des industriels extérieurs au delta qui amènent des capitaux importants et des idées nouvelles en matière de mise en valeur des terres. L'agriculture s'intensifie. Des tentatives d'assèchement et de mise en valeur de la Camargue laguno-marine sont initiées par les nouveaux capitalistes.

Entre 1850 et 1875, Henri Merle, fondateur de la compagnie Pechiney, acquiert des hectares de lagunes et implante une industrie pérenne tournée vers la production du sel et sa transformation (il crée le salin de Giraud en 1856). L'industrie du sel existait dans la région depuis la Haute Antiquité. Le sel était troqué contre du vin, du blé ou des objets divers, une «route du sel» passait par les costières de Saint Gilles, Bellegarde et Beaucaire. Au moyen-âge les abbayes d'Ulmet et de Sylvéreal produisaient et vendaient du sel. Cette industrie a été florissante jusqu'à la révolution et l'abolition de la gabelle.

Entre 1880 et 1942, la Camargue connaît une période agricole prospère, due essentiellement au développement de la viticulture. Le système de production agricole camarguais s'est en effet complètement reconverti après 1860, date de l'effondrement des cours de la laine et du blé.

La crise phylloxérique qui a décimé les vignobles français entre 1877 et 1879, a également touché

les vignes camarguaises mais dans une moindre mesure ; le fonctionnement hydraulique du delta a, en effet, permis de lutter contre le fléau en pratiquant la submersion hivernale. Le vignoble a été en outre complètement reconstitué entre 1880 et 1885. Sa régression entre 1942 et 1975, puis son effondrement dû à la surproduction, la fraude et le trafic, seront suivis par l'essor spectaculaire de la riziculture, encouragée par les incitations financières du plan Marshall.

Durant le XIXe siècle, la majorité des très grandes propriétés se sont maintenues. Quant aux petites propriétés, la disparition du droit d'aînesse et l'égalité successorale les ont fractionnées dans des proportions considérables. Ce phénomène s'est encore accentué jusqu'au début du XXe siècle.

L'analyse des données de l'Indicateur Gervais de 1903, permet d'établir un comparatif, par commune, de la production viticole annuelle, dans un contexte de prospérité agricole. Elle met en évidence l'existence de 48 très grosses exploitations, produisant 43 % de la production annuelle totale du territoire, de 84 moyennes exploitations produisant 21 % de la production annuelle totale et de plus de 233 petites exploitations, soit la grosse majorité, produisant 31 % de la production annuelle totale (les 5 % restant étant produits par la cave communale de Saint-Gilles).

Références Bibliographiques

- «Les Mas en Petite Camargue - Diagnostic et prospectives» - CAUE du Gard, pour le Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise - Mars 2002.
- Aimargues par Jean Vidal, édition Lacombe - Rediviva, réimpression de l'édition de 1906.
- Aimargues - Un patrimoine méconnu : le mas - Rapport de stage de Bénédicte Labarre - CAUE du Gard - 1990.
- «Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Canton d'Aigues-Mortes - Gard» 2 volumes - Ministère des Affaires Culturelles.
- Routes buissonnières en Camargue Gardoise - Dix itinéraires routiers à la découverte de la petite Camargue.
- Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise - Inventaire touristique en Petite Camargue Gardoise - Octobre 1995.
- Eau et environnement en Petite Camargue Gardoise - Espace Rural n° 28 de juillet 1992 - par B. Caron et M. Engler sous la direction de A. Honegger.
- Charles Gervais - Indicateur des vignobles méridionaux - 2ème édition - Montpellier 1903.

I ' H o m m e e t I ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Espace bâti (suite)

4. Le Mas



Château de Beck à Vauvert



Domaine du Château de Beck



Château de Beck - Le Chai

Présentation historique (suite)

La période de prospérité économique (1942-1975) est également marquée par l'extension et l'intensification de l'exploitation du sel, devenue activité industrielle (la superficie des salins existants est quadruplée durant cette période ; de nouveaux salins sont créés). Le tourisme de masse des classes moyennes apparaît, avec ses conséquences sur l'occupation du territoire : urbanisation, mitage des milieux naturels, création d'infrastructures, ... Afin de contrôler l'urbanisation, la Camargue est inscrite sur la liste des monuments et sites par arrêté ministériel du 15 octobre 1963. La réserve zoologie et botanique de Camargue devient propriété de l'Etat en 1973. Créée en 1927 pour préserver l'originalité des écosystèmes camarguais, cette réserve concerne 1500 hectares de lagunes. Depuis 1975, les exploitations se sont reconverties dans l'arboriculture et le maraîchage ; elles ont développé des activités alternatives : chasse, pêche, tourisme ; l'expansion des activités industrielles et la mise en valeur de nouvelles terres agricoles ont été freinées ; ces deux activités sont actuellement en déclin. Face à une importante baisse de leurs revenus, les exploitants agricoles se tournent vers les pratiques plus rémunératrices liées au tourisme : ferrades, jeux taurins, organisation de chasses, pêches, accueil à la ferme ou en chambres d'hôtes, ...

La promotion du «Tourisme Nature» est développée afin de déplacer la fréquentation touristique du bord de mer vers l'intérieur des terres.

La période viticole prospère a été marquée par une reconversion des communs des mas agricoles. Les bergeries, les granges, devenues inutiles depuis que l'élevage ovin a régressé, sont modifiées et reconverties en caves pour accueillir les récoltes du vignoble, désormais seule culture intensive développée. Les bâtiments sont surélevés pour les besoins de l'exploitation (les cuves en béton remplacent petit à petit les foudres traditionnels). De nouvelles annexes sont construites pour le stockage du matériel agricole et du vin embouteillé. Ces édifices présentent des dimensions adaptées aux nouvelles contraintes de la mécanisation.

C'est au cours de la seconde moitié du XIXe siècle que voient le jour, en Petite Camargue méridionale, de nouveaux mas adaptés à la viticulture mécanisée (la commune d'Aigues-Mortes par exemple ne possédait pas de vigne avant le phylloxéra). D'après l'indicateur Gervais de 1903 «ce n'est que vers 1871-72 que les plantations prirent un grand essor, surtout lorsqu'il fut bien reconnu que les terrains sables offraient toute résistance à la marche de l'insecte».

I ' H o m m e e t I ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Espace bâti (suite)

4. Le Mas



Mas Neuf de Moncalm à Vauvert -
Hangars viticoles

Présentation historique (suite)

Au début du XXe siècle, le morcellement des propriétés s'accroît. Les petites exploitations, très nombreuses, n'assurent plus la vinification de leur récolte mais la confient à la cave coopérative de leur commune. Dans de nombreux domaines, les terres sont détachées et les mas morcelés ; les communs sont transformés en habitations ; les biens divisés se retrouvent aux mains de propriétaires multiples, organisés en hameaux (80 % du territoire camarguais actuel appartient à des particuliers).



Domaine de Montcalm à Vauvert -
Cave viticole

Une analyse actuelle de la structure foncière en petite Camargue fait apparaître un nombre très important de petites propriétés et un petit nombre de très grandes propriétés. Plus de 85 % des propriétaires résident sur place ou dans le département.

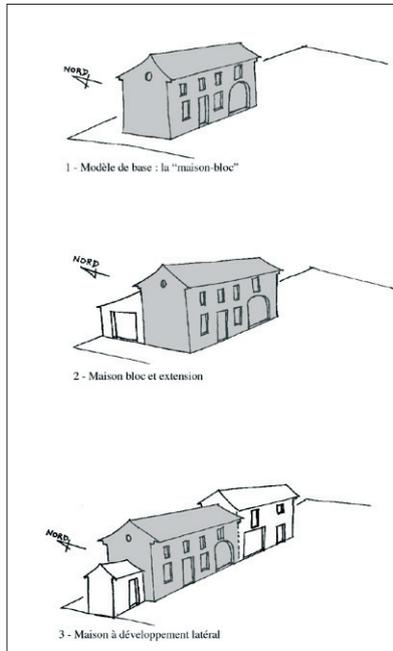
Cet aperçu historique a permis de constater l'incidence du contexte socio-économique sur l'évolution des domaines. Le devenir des terres exploitées soulève quelques inquiétudes. On observe en effet bien souvent une démotivation des exploitants, liée au contexte économique, la plupart des activités agricoles n'étant maintenues que grâce aux subventions de la Politique Agricole Commune (P.A.C.).

De plus en plus de terres délaissées sont en friches. La Camargue Gardoise exerce pourtant un attrait touristique croissant, essentiellement dû à la qualité de ses paysages. Les bâtiments dont la qualité architecturale a été préservée bénéficient de cet engouement. La demande en logements locatifs annuels et saisonniers, d'une part, et en chambres d'hôtes, d'autre part, excède l'offre. Cependant de nombreux mas ont été dénaturés, au cours du XXe siècle, par les morcellements successifs et l'absence d'unité des travaux exécutés par les différents propriétaires. Bien souvent ces interventions sur le bâti ont été réalisées pour des besoins fonctionnels, sans souci de respect de l'identité des constructions originelles. Ces modifications sont difficilement réversibles. Une remise en valeur de certains mas impliquerait de lourds investissements, au regard de l'importance des travaux à effectuer. Il est d'autant plus essentiel de se soucier des bâtiments qui ont échappé à ces dénaturations et d'envisager la mise en oeuvre de mesures de protection.

I' Homme et I' Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti (suite)

4. Le Mas



Modèle de base et évolution du mas
(croquis 1,2,3, de haut en bas : la
«maison-bloc», la «maison-bloc» et son
extension et la maison à développement
latéral)

Evolution du Mas - Typologie

Nous avons vu, dans le bref historique présenté plus haut, comment d'un bâtiment simple à l'origine conçu en roseaux et pisé, le mas est devenu une construction en pierre, destinée à abriter l'habitation et les locaux annexes nécessaires aux activités de l'exploitation des terres.

Le modèle de base est un volume simple, de forme parallélépipédique dont la longueur est nettement plus importante que la largeur ; il comprend en général deux niveaux. Le volume, étiré, est couvert par une toiture déversante à deux rampants. Ce bâtiment unique regroupe sous un même toit toutes les fonctions : habitation et locaux utiles à l'exploitation (grange, écurie, grenier, pailler).

Cette construction, très simple, est un bâtiment évolutif. En effet, l'agrandissement de la cellule familiale, les besoins de création de locaux liés à la modification de l'exploitation agricole (augmentation de l'activité, changement des sources d'exploitation, introduction de la mécanisation, modification des modes d'exploitation, ...) sont autant de raisons à la transformation et à l'agrandissement du volume de base.

Les croquis ci-contre schématisent quelques types d'évolution de mas observés en Petite Camargue gardoise.

On peut distinguer deux types de mas selon qu'il s'agit d'une petite propriété ou d'une propriété plus importante (moyenne à très grande).

Dans le premier cas, la maison d'habitation du propriétaire est comprise dans le volume de base, les extensions se font soit linéairement, soit perpendiculairement (croquis 1, 2 ou 3).

L'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti (suite)

4. Le Mas



Parc du château de Beck à Vauvert

Evolution du Mas - Typologie (suite)

Dans le deuxième cas, le logement principal est celui du régisseur, le propriétaire demeure soit à l'extérieur de la propriété, soit dans une partie différenciée du mas. Il s'agit alors de la « maison de maître », qui peut être une simple maison bourgeoise ou aller jusqu'au véritable château, construction monumentale conçue comme un édifice prestigieux ; ce dernier cas concerne bien souvent les domaines créés à la fin du XIXe siècle par des sociétés de capitaux ou par de grandes familles bourgeoises. Cette demeure est distincte des autres bâtiments du mas. Les volumes en sont très importants, les éléments d'architecture soulignent le caractère prestigieux de l'édifice : toitures à quatre rampants, façades travaillées utilisant la pierre taillée comme élément décoratif, présence de tours ; cette habitation est accompagnée d'un jardin d'agrément élaboré, parc planté d'arbres souvent persistants ; des terrasses, des gloriettes, puits ou « norias » animent les espaces extérieurs ; enfin un accès rectiligne planté d'une double rangée d'arbres, pins pignons ou platanes pour la plupart, complète l'ensemble.

Les bâtiments du mas attenants, assurent de multiples fonctions : celle de logement du régisseur, du maître-valet, des ouvriers permanents mais aussi des ouvriers saisonniers ; celle de cellier, qui occupe la plus grande partie du bâti, ainsi que le chai et l'abri pour les cuves ; celle d'écurie, porcherie, clapier-poulailler, remise, hangar pour abriter les engins et le matériel agricole et de nombreuses fonctions annexes ; celle de pigeonnier, citerne, ...



Mas de Praviel à Aimargues



Mas des Boules à Aimargues -
Ancienne noria



Mas de l'Aire à Aimargues -
Hangar



Mas du Pin à Vauvert -
Dépendance agricole

I ' H o m m e e t l ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Espace bâti (suite)

4. Le Mas

Evolution du Mas - Typologie (suite)

Tous ces bâtiments s'organisent autour d'un espace rectangulaire (croquis n°4) constitué en une cour bien souvent close par un haut mur de clôture en pierre, percé d'une entrée monumentale, entourée de piliers travaillés. Lorsque le mas est d'une très grande importance, d'autres bâtiments annexes peuvent être construits en dehors de l'enceinte de base ; volumes bas, bien plus longs que larges, ils peuvent eux-mêmes se développer par adjonction selon les besoins de l'exploitation.

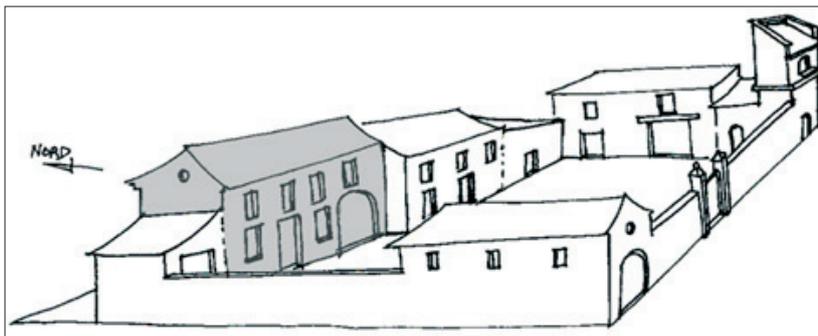
La bergerie, souvent implantée à l'écart du mas, au coeur des prairies, sera transformée en cave au début du XIXe siècle.

Les bâtiments abritant les ouvriers saisonniers sont traités comme les annexes ; ils ne comprennent bien souvent qu'une salle commune à rez-de-chaussée et un dortoir à l'étage auquel on accède par un escalier en bois.

Les logements des ouvriers agricoles permanents ne sont guère plus élaborés, exceptés que chaque habitation est individualisée et comprend des chambres indépendantes.

L'habitation du régisseur se distingue des autres logements par des éléments distincts de décoration en façade principale, dans la majorité des cas orientée au sud : porte d'entrée donnant sur un hall, soulignée d'un entourage de pierres taillées moulurées, dont le linteau peut être droit ou cintré, symétrie des percements de part et d'autre de cette entrée, et alignement vertical des ouvertures.

Cette habitation comprend en général : une cuisine et sa souillarde (arrière-cuisine) et, attenant, un fournil, local où s'effectue le pétrissage de la pâte lors de la confection du pain et dans lequel se trouve le four ; une salle à manger ; une ou plusieurs chambres. Un escalier, situé au fond du hall, permet d'accéder au grenier, utilisé également en espace de « couchage ». Dans les plus grandes propriétés, le logement du propriétaire se distingue par le nombre et l'importance de ses pièces : vestibule, petit et grand salon, salle(s) à manger, cuisine et sa souillarde, bibliothèque, cabinet d'étude, chambres, ... La distribution verticale est assurée par un escalier d'honneur en pierre protégé par des rampes en fer forgé ouvragées. Outre les espaces extérieurs communs, chaque mas comprend un potager ou un jardin d'agrément.



Modèle de base et évolution du mas
(croquis 4, mas à cour fermée)



Mas du Grand Bordes à Aimargues -
Mas à cour fermée

I ' H o m m e e t I ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Espace bâti (suite)

4. Le Mas



Château de Fonteuil à Vauvert -
Charpente assemblée



Mas du Grand Bordes à Aimargues -
Détail d'appareillage de bugets



Mas de l'Ermitage à Saint Gilles -
Détail d'appareillage de galets et
briques de terre cuite

Quelques principes de construction

Le buget, module de pierre taillée d'environ 20 x 40 x 25 centimètres (largeur x longueur x épaisseur), constitue le matériau de base du parement des parois extérieures de l'habitation ; utilisé en mi-buget pour les murs de refend intérieurs (épaisseur 15 cm), il sert d'assise aux planchers porteurs des différents niveaux et aux pannes, supports des couvertures ; la portée entre murs porteurs dépasse rarement cinq ou six mètres ; les charpentes élaborées n'apparaissent que dans les hangars ; elles sont alors posées sur des appuis constitués soit par un mur porteur en pierre de taille, massif, souvent comportant un élément de moulure en chapiteau et une base plus large. Les autres couvertures sont constituées de pannes reposant sur les murs pignons et de refend, de chevrons, de parefeuilles (carreau de terre cuite carré ou rectangulaire) et de tuiles canal (on trouve également des tuiles plates de Marseille sur certaines annexes agricoles plus récentes).

Pour les annexes agricoles ou les constructions plus modestes, la pierre calcaire est également le matériau utilisé dans la réalisation des parois. Les murs sont constitués de deux parements, faces extérieure et intérieure de pierre de tout-venant séparées par un remplissage de pierres plus grossières ou de terre, appelé fourreau ou fourrure ; des

éléments de pierre taillés, les boutisses, posés perpendiculairement aux parements, assurent la cohésion de la paroi ; les pierres taillées, harpées, posées à l'angle de deux parois constituent leur chaînage.

On retrouve également, dans quelques mas, l'usage du galet dans la composition des murs, associé à la brique de terre cuite et à la pierre. Les pierres utilisées pour la construction, qu'elles soient taillées ou de «tout-venant» sont assemblées au mortier de chaux. Les bugets étaient destinés à rester apparents ; les «moellons» utilisés en tout-venant, sont enduits d'un mortier de sable et chaux. La pierre est également présente en façade, sous sa forme «taillée», dans le traitement des encadrements de baies et la décoration (seuils, escaliers, corniches, ...). D'autres éléments animent la façade : la génoise, en usage depuis le XVIII^e siècle, est une technique de mise en oeuvre des têtes de murs ; si sa vocation première est d'assurer l'étanchéité du bas de rampant de la toiture et d'éviter le soulèvement des tuiles au vent, elle est devenue un ornement courant sur la plupart des maisons régionales. Elle y est mise en oeuvre, à un ou deux rangs, avec ou sans filet (carreau de terre cuite posé horizontalement entre deux rangs de tuiles «canal»). La complexité de la décoration devient symbolique, signe distinctif de l'aisance du propriétaire.

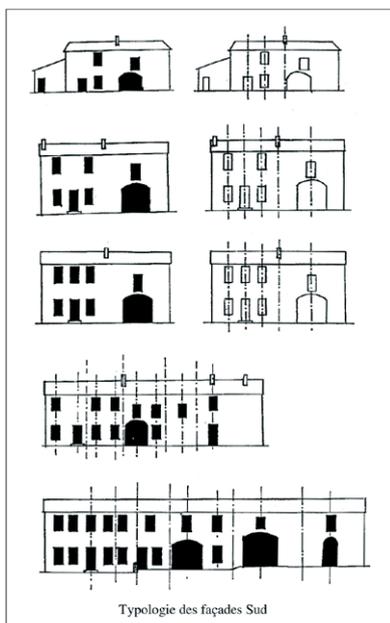
L'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti (suite)

4. Le Mas



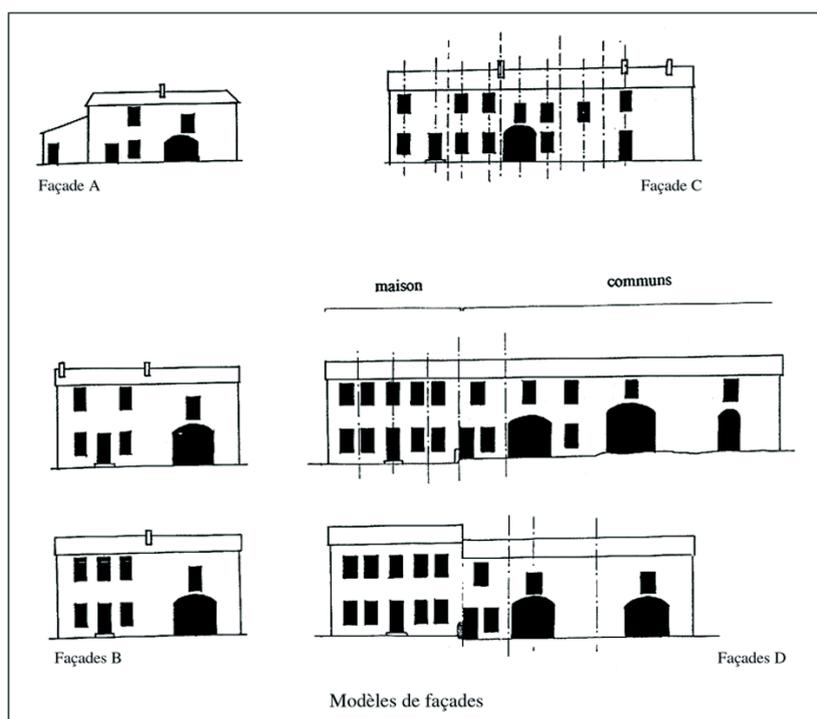
Mas des Boules à Aimargues -
Ordonnancement des façades



Typologie des façades Sud

Quelques principes de construction (suite)

Un double souci, esthétique et fonctionnel, dicte l'ordonnancement des façades ; si le logement principal trouve ses ouvertures essentiellement en façade sud, les percements des communs se répartissent au gré des besoins de l'exploitation. Les baies courantes, portes et fenêtres, présentent une forme rectangulaire où la hauteur est nettement supérieure à la largeur. Les portes cochères des granges ou celliers, de forme proche du carré, sont surmontées d'un linteau cintré dont l'alignement est plus haut que celui des linteaux de l'habitation. Au-dessus de ce linteau, dont la clé de voûte correspond au niveau du plancher supérieur, une ouverture rectangulaire, de proportions équivalentes à celles du logement, uniquement fermée par des volets à double battant en bois, permet d'accéder au pailler.



Modèles de façades
Modèles de façades

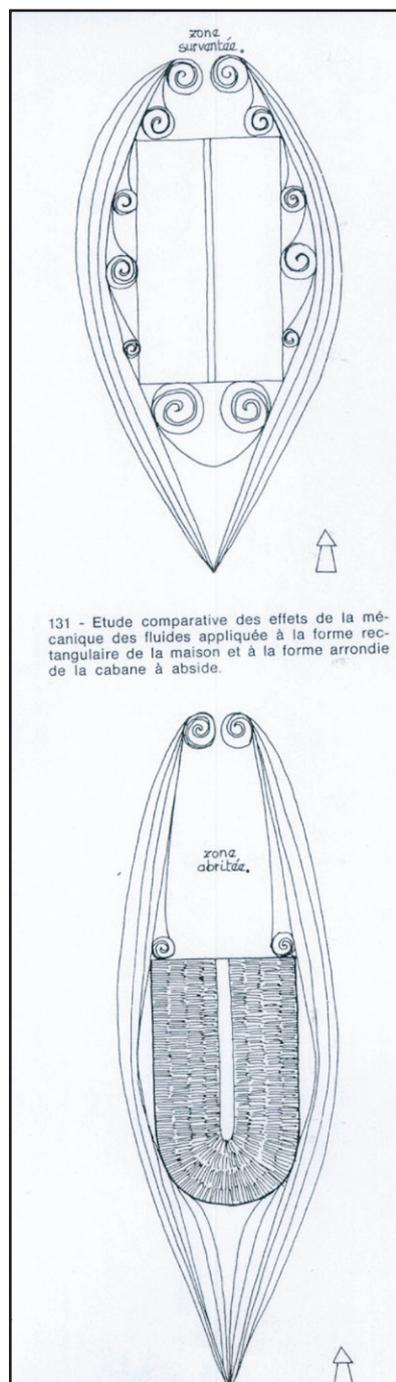
La lecture des volumes et des façades, l'analyse des systèmes constructifs sont autant d'éléments qui permettent d'apprécier la qualité du bâti ancien. Mais l'harmonie qui s'en dégage est fragile. Toute intervention, même d'entretien, peut l'altérer ou la détruire à jamais.

Ghislaine Séguinot, dans son étude «les mas en petite camargue gardoise» a décrit l'évolution des bâtiments et donné une typologie des façades. Les croquis ci-contre sont issus de cette étude.

l'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti (suite)

5. La Cabane de Gardian (suite)



• Volumétrie

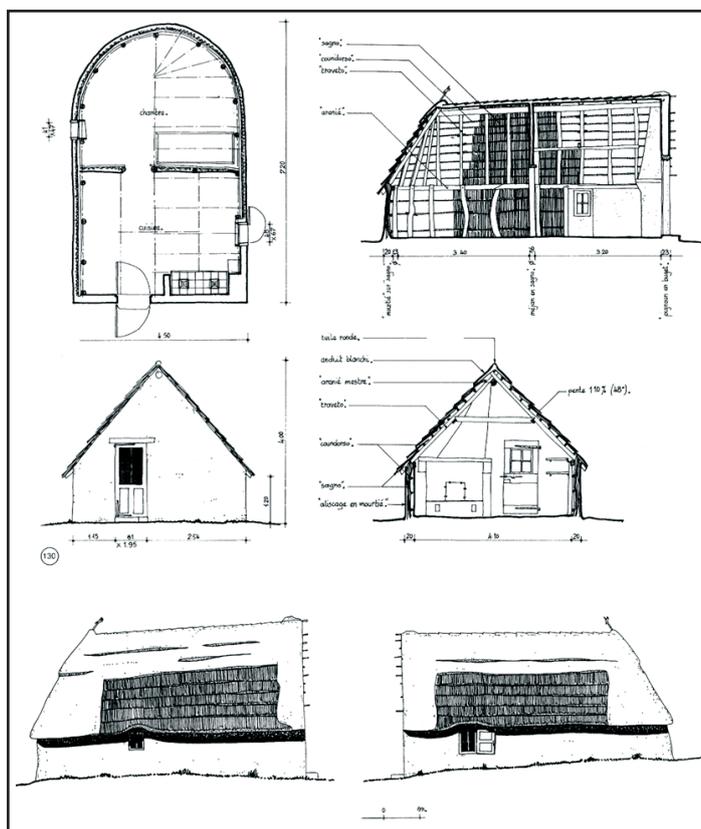
Le volume général résultait également de cette prise en compte des conditions locales de relief et de climat.

Conçue sur un plan rectangulaire, de 4 m de largeur sur 8 à 12 de longueur, l'habitation comportait un pignon de forme arrondie, en abside. Ce dernier était orienté face au «mistral», vent dominant, soufflant en tempête, dans cette plaine, depuis le Nord-Est.

Cette forme arrondie et sa position privilégiée face au vent se justifient pour une meilleure circulation du vent autour du bâtiment, lui évitant ainsi de se soulever. Elle crée de plus une zone abritée au niveau du pignon opposé, au Sud, au droit de l'accès à la cabane et de la terrasse.

• Aménagements extérieurs

Comme pour le mazet, la cabane de gardian, habitat rudimentaire exigu, était prolongée par un aménagement extérieur : un auvent ou une simple treille, constitués des mêmes éléments végétaux que le bâtiment, servaient d'abri, à l'ombre des rayonnements solaires. Là se trouvaient bancs et table où étaient pris les repas extérieurs et que gardians et pêcheurs utilisaient pour leurs menus travaux : réparation de filets, tissage des longues de cheval en crin, ...



(Croquis extraits de Maisons rurales et vie paysanne en Provence)

l'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti (suite)

5. La Cabane de Gardian (suite)



(Source : Secrets de Gardians)



• Matériaux - Structure

La structure était entièrement réalisée en bois : murs latéraux constitués par une ossature de traverses, charpente assemblée en bois de saule ou d'ormeau, dont la poutre faîtière reposant sur le mur pignon et sur un poteau central était parfois amarrée au sol au moyen d'une corde (force du vent oblige !).

Des branchages flexibles étaient fixés aux traverses et recouverts de gerbes de roseaux assurant le parement des façades.

La face intérieure de ce parement était recouverte, en partie basse, d'un enduit à la chaux. L'extérieur recevait un simple badigeon à la chaux, ce qui donnait aux parois du bâtiment cette couleur blanche caractéristique ; l'enduit à la chaux pouvait également être appliqué sur les parois extérieures, plus particulièrement sur le pignon Sud, façade exposée au midi ; cette dernière pouvait être maçonnée (protection de la paroi à la chaleur).

Ce mortier de chaux blanche servait en outre à protéger la liaison entre le pignon et le joint des deux versants de la toiture.

Les ouvertures extérieures étaient peu nombreuses : une porte d'entrée en bois, avec imposte vitrée, sur cadre muni d'une moustiquaire-rideau ; quelques rares châssis en bois, posés en pignon Sud ou sur les façades latérales, éclairaient (faiblement !) la salle commune.



(Source : Camargue entre ciel et eau)



(Source : Photo Centre du Scamandre)

Eléments bibliographiques

- Secrets de Gardians - Photographies de Gilles Martin-Raget - Textes de Jacques Maigne - Editions Actes Sud.

- Camargue entre ciel et eau - Jean Roché - Editions Privat.

I ' H o m m e e t l ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Espace bâti (suite)

6. Le Mazet



Mazet à Aigues-Mortes

(Source : le Site classé du panorama découvert sur les remparts d'Aigues-Mortes)

• Fonction

Cette petite construction, répandue dans les pays de vignoble et les régions où prédomine l'agriculture méditerranéenne (vigne, olivier, mais aussi jardins maraîchers et vergers) était une deuxième maison du paysan. Implantés sur les grandes propriétés au milieu des terres exploitées, ces édifices ont été construits à une époque où l'homme ne se déplaçait qu'à pied ou à cheval. Destinées à réduire les déplacements en période de travail sur les terres, ces maisons des champs servaient d'abri à matériel, mais aussi d'habitat succinct, occasionnel au moment des gros travaux des champs. A midi, pour le déjeuner, un abri était assuré en cas d'intempéries ou de forte canicule.

En Petite Camargue, il s'agit surtout du mazet des vignes.

On trouve également cette petite construction au bord des étangs, elle est alors utilisée comme cabane de pêcheurs.

L'usage agricole des mazets a disparu dès le XIXe siècle. Ils ont suscité alors l'attrait de citadins qui en ont fait leur résidence de week-end, pour les pique-niques dominicaux en famille ou entre amis.

Ils sont malheureusement, de nos jours, bien souvent laissés à l'abandon. Leur disparition, prévisible, serait pourtant une perte pour l'identité architecturale et paysagère de notre région.

• Situation du mazet - Orientation

Le mazet de petite Camargue est généralement implanté au milieu de la parcelle, et non en périphérie ou en bordure de chemin d'accès, comme on l'observe majoritairement sur le reste du département. Il se caractérise ainsi par l'absence de voie balisée et son accès demeure difficile.

La façade principale, celle qui est percée, est de préférence orientée au Sud. Cette règle est dictée par les conditions locales de climat : pénétration du soleil l'hiver, façade à l'abri des vents dominants : mistral et vent d'Est.

• Structure

Modèle réduit d'habitation, le mazet est une construction modeste, ne comportant en général qu'une pièce sur plan carré ou rectangulaire, couverte respectivement d'une toiture à quatre ou deux rampants.

Cette structure élémentaire est parfois surélevée afin de ménager sous toiture un «comble» de faible hauteur accessible par une échelle de meunier. Parfois, elle est prolongée d'un appentis. Enfin, elle peut également être agrémentée d'un étage, essentiellement affecté à l'habitat. La construction devient alors un embryon du mas (d'où l'autre orthographe du mot, «maset», rencontrée bien souvent).

Éléments bibliographiques

- La garrigue de Nîmes, in BSLG. T. XIV. 1943 Montpellier - A. Bellange.
- Architecture rurale Provence - Côte d'Azur - Henri Raulin - Ed. Bonneton.
- Architecture rurale française - Henri Raulin et Jean Guibal - Ed. A. Die.
- Architecture rurale en Languedoc-Roussillon - Christian Lhuisset - Ed. "Les Provinciales".
- Patrimoine rural de «Petite Camargue» le Mazet - F.A.C.E.T. (Fédération des Associations Camarguaises pour l'Environnement et les Traditions).
- Le Site classé du panorama découvert sur les remparts d'Aigues-Mortes - Anne-Marie Champin-Llanta - DIREN.

L'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti (suite)

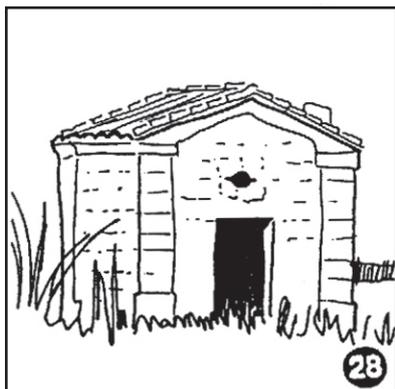
6. Le Mazet (suite)



• Aménagement intérieur

Le simple mazet ne comprend qu'une pièce où sont entreposés les outils nécessaires à l'exploitation de la parcelle et des objets utiles à un séjour temporaire : table, bancs,...

Un espace peut être occupé par la citerne, lorsque celle-ci n'est pas enterrée, dans laquelle sont recueillies les eaux de pluies, précieuses dans une région où les étés peuvent être torrides. Un évier peut alors trouver une place dans la salle.



Certains mazets sont équipés d'une cheminée, utile au paysan pour se réchauffer lors des travaux effectués en automne ou en hiver.

Les mazets plus élaborés, comportant une annexe accolée ou un étage, sont bien souvent l'extension du mazet des champs qu'un propriétaire aux revenus modestes a transformé en résidence principale.



• Aménagement des abords

Compte-tenu de l'exigüité de l'espace clos offert par le mazet, l'aménagement du « devant de porte » prend une réelle importance : c'est le moyen de prolonger à l'extérieur les activités du dedans.

Les aménagements que l'on trouve usuellement sont :

* la réalisation d'une treille, élément adossé à la façade Sud, constitué d'une armature métallique simple, (barre de fer massif rond, carré ou plat) et sur lequel grimpe une résille végétale aux avantages multiples, agrément végétal, protection contre les « vues », protection contre les rayons solaires,

* un simple cep de vigne ou un rosier grimpant le long de la façade peut remplacer plus simplement la treille,

* la plantation d'arbres de haute tige (tilleuls, figiers, platanes...), à feuilles caduques, assurant l'ombre l'été et l'ensoleillement l'hiver,

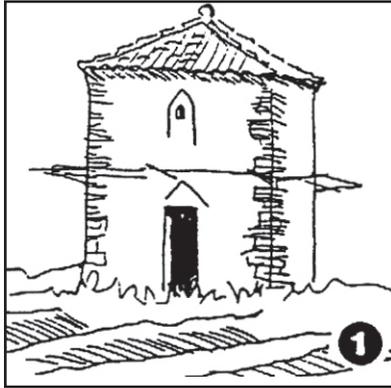
* la réalisation de mobilier rudimentaire (banc, table...) composé de simples pierres taillées empilées.

(Croquis extraits de Patrimoine rural de petite Camargue : Le Mazet, Fédération des Associations Camarguaises pour l'environnement et les Traditions)

I' Homme et I' Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti (suite)

6. Le Mazet (suite)



Croquis extraits de Patrimoine rural de petite Camargue - le Mazet



Mazet à plan rectangulaire
(Source : CAUE)

• Matériaux et techniques

«Maison miniature», le mazet utilise, pour sa construction, les mêmes techniques que pour la réalisation de bâtiments plus importants.

Les parois sont réalisées en pierre avec des éléments bruts d'extraction et bloqués entre eux avec un mortier de chaux créant un minimum de joint apparent.

Ce parement brut, relativement poreux, est souvent protégé par un enduit réalisé à base de chaux naturelle et de sable.

Sa finition présente alors une surface dressée, grattée, légèrement rugueuse.

Le sable utilisé pour la réalisation des enduits, donne sa couleur au parement final : pris dans l'environnement, il donne au bâtiment la tonalité du site dans lequel il se fonde complètement.

L'emploi de la couleur, ocre rouge ou ocre rose, est également fréquent sur les mazets à la décoration plus élaborée (mazet avec fronton, mazet avec génoise tournante en pignon...); cette couleur rappelle avec bonheur la teinte de la vigne en automne.

Les chaînages d'angle, les percements, portes et fenêtres sont réalisés en pierre de taille, contrairement à la pierre de «tout-venant» utilisée pour la mise en œuvre des murs.

Les linteaux sont en général des pierres monolithes, parfois allégées par un «arc de décharge».

Les ouvertures sont petites, de forme rectangulaire où la hauteur est nettement supérieure à la largeur.

Les menuiseries sont en bois peint.

Les teintes dominantes, gris bleu, bleu ou vert sont respectivement les couleurs du sulfate, utilisé par le vigneron, et de la feuille de vigne (vert clair), du pin parasol ou du cyprès (vert foncé).

Les parois intérieures sont laissées brutes ou enduites à la chaux.

Les couvertures sont en tuile ronde, dite «canal», sur toiture à une ou deux pentes, modèle le plus courant. On trouve également, sur les mazets les plus récents, des couvertures en tuile à emboîtement dite «mécanique».

Le support de couverture est réduit à de simples pannes et chevrons sur lesquels reposent liteaux et tuiles.

Les débords de toiture, sur les murs gouttereaux, sont traités par un ou deux rangs de génoises.

l'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti (suite)

6. Le Mazet (suite)



Mazet à plan carré (Source : CAUE)



Mazet traditionnel isolé au milieu des vignes (Source : Routes buissonnières en Camargue Gardoise)

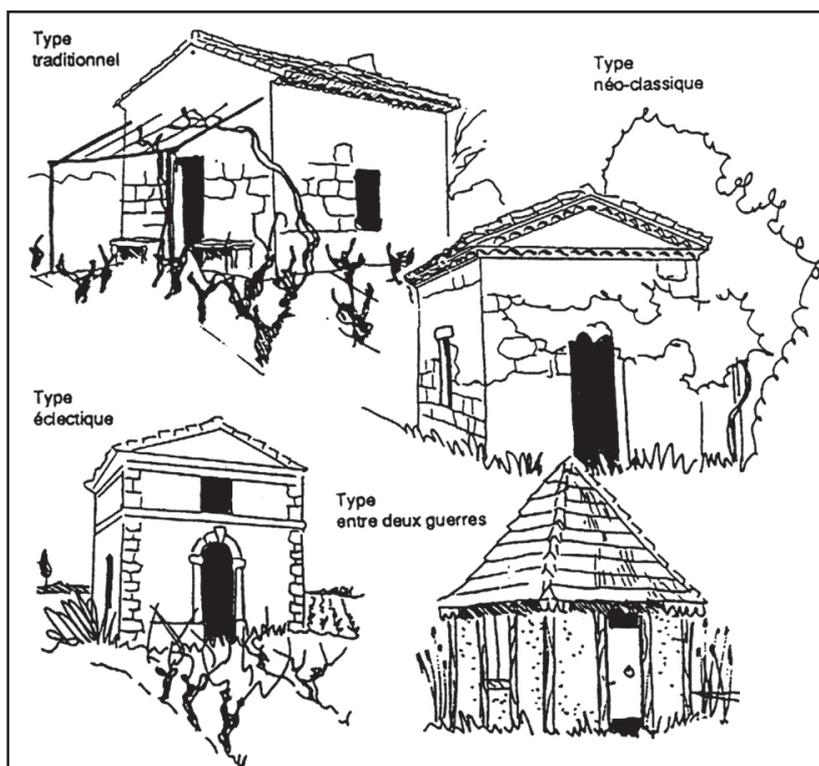
Eléments Bibliographiques :

- Routes Buissonnières en Camargue Gardoise - Dix itinéraires routiers à la découverte de la petite camargue - Carré d'Assas - Jeanne Davy.

• Typologie

La volumétrie, la disposition des ouvertures sur les façades, la morphologie et la dimension des tableaux, les effets décoratifs rajoutés... permettent de dégager une typologie du mazet.

La F.A.C.E.T., dans son ouvrage «Patrimoine Rural de Petite Camargue - 1 - Le Mazet» classe les modèles les plus couramment observés en quatre catégories : mazets de type traditionnel, mazets de type néo-classique, mazets de type éclectique et mazets de type entre-deux-guerres (voir croquis ci-dessous, extraits de cette étude).



I ' H o m m e e t I ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Conclusion - la problématique actuelle



Maintien des traditions au Cailar :
«journée à l'ancienne»

La Petite Camargue gardoise regroupe sept communes rurales confrontées au dilemme qui existe entre la protection du patrimoine naturel et le développement économique.

Une étude conduite sous l'égide du C.N.R.S. par A. Tamisier dresse un bilan alarmant des modifications récentes des milieux naturels : «pour les quarante dernières années, on observe en Camargue un changement considérable puisque cette région, dominée en 1942 par les espaces «naturels» qui couvraient alors 67% de sa surface, est devenue une région agricole, salinière et industrielle (56% en 1984).

Une atteinte importante des zones humides :

Les marais, qui occupaient 20,2% de la surface totale du delta du Rhône, n'en couvraient plus que 12,8% en 1984. La part des étangs est passée de 14,9% en 1942 à 9,9% en 1984, celle des sansouïres est passée de 16,5% à 9,1%. Or les zones humides constituent la zone d'équilibre qui permet, au-delà du déroulement des activités, le maintien des écosystèmes.

Les causes de disparition des milieux naturels ne se limitent pas à l'assèchement des marécages et au mitage par l'urbanisation. Il faut ajouter l'extension et l'intensification de l'exploitation du sel qui ont été très néfastes.

Face à la crise agricole, les élus locaux ont opté pour le tourisme. Les rivages de la mer n'ont plus le monopole des centres d'animation. Le charme camarguais des paysages palustres, les traditions locales, notamment la bouvine, représentent un patrimoine naturel et culturel attractif.

L'intérêt de la protection des zones humides au plan international a été conforté dans les années soixante par les travaux scientifiques. Cependant l'intérêt écologique n'a pas pesé face à la recherche de surfaces agricoles. La loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, puis la loi «Littoral» du 3 janvier 1986 et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 confirment la nécessité de protéger les zones humides.

Depuis 1976, on note un certain ralentissement des emprises humaines sur les milieux naturels.

I ' H o m m e e t I ' A r c h i t e c t u r e e n P e t i t e C a m a r g u e g a r d o i s e

Conclusion - la problématique actuelle (suite)

La convention de Ramsar, dont le titre officiel est «convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau» a reconnu la valeur écologique de la Camargue : en août 1990, les 61 Etats faisant partie de la convention ont retenu un seul espace : l'espace Camargue (Gard + Bouches-du-Rhône) correspondant au site inscrit. (Les milieux humides de la Camargue constituent une plate-forme de migration pour les oiseaux qui ne disposent, au sud de l'Europe, que de deux équivalents : le Delta du Danube et celui du Guadalquivir).

La persistance des menaces sur les zones humides :

- l'assèchement des zones humides : dans les années 1960, 1970, les assèchements des marais ont été importants en Petite Camargue (marais transformés en terres agricoles). Les conséquences sur l'avifaune sont considérables. Les étangs voisins présentent des problèmes de pollution liés à l'activité agricole, mais aussi aux liaisons indirectes avec le Petit Rhône.

*- les incitations à l'assèchement :
* dispositions du Code Rural
* fiscalité : jusqu'en 1991, la fiscalité n'était pas favorable aux zones humides. La loi de finances pour 1991 a supprimé l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties des marais asséchés pendant 20 ans à compter de leur assèchement.*

- la déprise agricole :

Contrairement aux années 1960, l'heure n'est plus à la recherche de «surface agricole utile».

La crise agricole liée en partie à la surproduction, la maladie de l'asperge ont amené certains agriculteurs à laisser les terres en friche ou en jachère.

Les pressions foncières, les pressions touristiques, les difficultés de l'agriculture, le laisser-faire des municipalités, le manque de prise de conscience des populations, tant locales qu'extérieures à la zone, laissent peser sur la Petite Camargue la menace d'atteintes brutales comme le mitage des milieux naturels, bien que ceux-ci soient théoriquement protégés par les documents d'urbanisme.



Maintien des traditions au Cailar : «journée à l'ancienne»

L'Homme et l'Architecture en Petite Camargue gardoise

Espace bâti (suite)

5. La Cabane du Gardian



• Fonction

Bien que de volumétrie guère plus importante que le mazet, la cabane que l'on trouvait en Camargue s'en distinguait cependant par son usage.

Cette construction, en effet, outre son affectation comme bergerie, remise à matériel ou à récolte, avait vocation d'habitation permanente pour les bergers, les saliniers, les pêcheurs, les vanniers et surtout les gardians.

Dès le milieu du XVII^e siècle, la cabane, construite en matériaux végétaux (bois et roseaux des marais ou «sagne»), s'impose sur ce territoire où la pierre à bâtir est pratiquement inexistante. Son caractère périssable explique sa disparition du paysage actuel : quelques croquis ou photographies sont les seuls témoins de l'existence de cette architecture caractéristique qui s'est autrefois inscrite dans le paysage rural camarguais.



• Situation - Orientation

On trouvait en Camargue les trois types d'implantation de la cabane de Gardian : isolée, au cœur des exploitations ou en périphérie du «mas» occupé par le maître, groupée en hameau ou répartie suivant un alignement de rues.

La prise en compte du vent, élément naturel fortement présent sur ce territoire pratiquement sans obstacle, dictait l'orientation du bâtiment.



(les photos noir et blanc sont extraites de *Maisons rurales et vie paysanne en Provence*)

Éléments Bibliographiques

• *Maisons rurales et vie paysanne en Provence*, Jean-Luc Massot - Ed. Serg.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard

11, Place du 8 mai 1945 - 30000 Nîmes - Tél. 04 66 36 10 60 Fax 04 66 84 02 10